

Fiche technique 1

Reboisement d'épinette blanche à faible densité 1350

Objectif : Créer un site de démonstration de la technique du reboisement 1350 en rangées espacées.

Année d'implantation : 2014

Superficie : 0,32 ha

Nombre de plants : 480 EPB

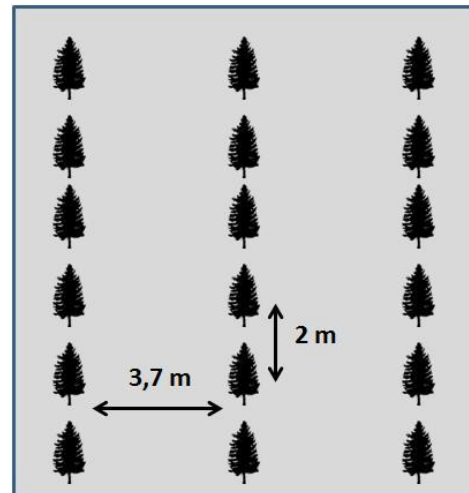
But du traitement : Le reboisement à faible densité a pour but de favoriser la venue d'un peuplement mixte à dominance résineuse. Il est particulièrement adapté aux types écologiques mélangés à feuillus tolérants. Ce traitement permet également de maintenir une qualité d'habitat supérieure au reboisement traditionnel, entre autre en raison du brout qu'il permet de maintenir.

Description du traitement : Le traitement consiste à reboiser des plants résineux à tous les 2 mètres sur des rangées parallèles espacées de 3,7 mètres pour une densité d'environ 1350 plants à l'hectare. Ce patron de reboisement permet l'installation d'une régénération feuillue intercalaire. Il est préférable d'utiliser des plants de forte dimension.

Peuplement original :

Le peuplement original était dominé par le peuplier faux-tremble. On y retrouvait une proportion variable d'érable rouge, de bouleau à papier et de résineux divers.

Localisation et caractéristiques topographiques	
Peuplement d'origine	PePe B2 70
Dépôt	8AY
Type écologique	MS13
Longitude et latitude	-68° 32' 41 " / 48° 17' 21"
Altitude	220 m
Exposition	200°
Versant	Haut versant
Situation sur la pente	Pente convexe près du sommet



Patron de reboisement 1350

Travaux préalables :

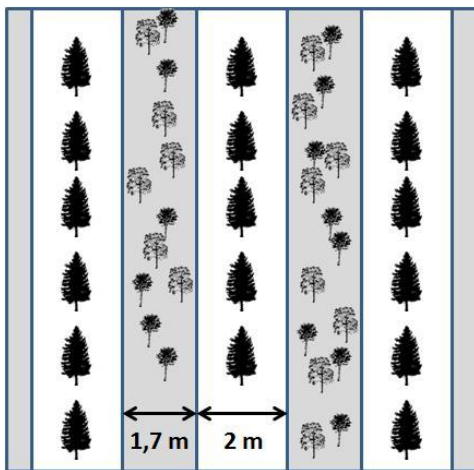
- 2013 : Coupe avec protection de la régénération et des sols (prescription #1304);
- 2014 : Déblaiement mécanique (mise en andains) à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un peigne.

Note : le sol a été décapé par le déblaiement ce qui devrait provoquer l'apparition d'une abondante broussaille qui s'ajoutera au drageonnement du peuplier.

Prochaines interventions :

Le premier entretien de la plantation est prévu à l'été 2016 et consistera à dégager les rangées de plants sur une distance d'un mètre de chaque côté. Ce faisant, une bande de 1,7 mètre ne sera pas dégagée et sera destinée à la régénération des essences feuillues.

Le scénario sylvicole complet n'a pas encore été élaboré. Toutefois, le site devrait être géré en régime de futaie régulière avec la gamme de traitements sylvicoles conséquente soit un deuxième dégagement, une éclaircie pré-commerciale, une ou deux éclaircies commerciales et une coupe finale. L'évolution du peuplement sera suivie régulièrement et ce scénario pourra être modifié selon les constats qui en seront issus.



Résultat du dégagement.



Plantation 1350 après son premier entretien.
Saint-Cléophas, 2004